

APPEL DE L'AG DE SAINT-DENIS

Nous, personnel-les des écoles et collèges de Saint-Denis, syndiquées (SUD Education, SNESS) et non-syndiqué-es , nous sommes réunis en Assemblée Générale le jeudi 1er février 2018.

Nous voulons permettre à nos élèves d'accéder à l'éducation de qualité et ambitieuse à laquelle ils et elles ont droit et nous constatons tous les jours dans nos établissements que ce n'est pas les cas. Manque d'adultes dans les établissements, absence de moyens spécifiques pour l'éducation prioritaire, augmentation du nombre d'élèves dans les classes, sont désormais notre quotidien et surtout celui de nos élèves. Pour la rentrée prochaine , le manque de moyen est criant : baisse des DHG (dotation horaires globales) dans la plupart des collèges, manque de remplaçant-es, de locaux, de personnel-les de l'éducation spécialisée et d'heures pour les dispositifs d'accueil des élèves allophones et porteurs de handicap.

Nous appelons tous les établissements à réfléchir aux besoins qu'ils peuvent avoir, et quelle éducation prioritaire ils et elles veulent.

Nous appelons :

- à se réunir en Assemblée générales dans les écoles et les établissements du second degré ainsi qu'à l'université.
- à se mobiliser par la grève et la manifestation le mardi 6 février pour des moyens à la hauteur des besoins dans l'éducation. Nous appelons les écoles collèges et lycées de Saint-Denis et environs à se rassembler à midi devant la mairie pour ensuite se rendre ensemble dans le cortège Éducation 93 de la manifestation parisienne au départ de Luxembourg à 14h.
- à participer à la grande assemblée de ville le mardi 6 mars 18h à la Bourse du travail de Saint-Denis pour organiser la suite du mouvement à la rentrée
- au retrait de la réforme du bac, du lycée et de l'entrée à l'université
- au respect de la souveraineté des conseils des maitre-sses pour décider de leurs structures de classe , avec la mise en place des CP à 12 dans les REP et des CE1 à 12 dans les REP+